

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Sandra Boucher, en sa qualité de greffière-trésorière de la MRC de La Jacques-Cartier, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du *Code municipal du Québec*, au bureau de la MRC de La Jacques-Cartier, 60, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G3S 1P8, le jeudi 11 mai 2023, à 10 h, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury		
Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s) ¹	Taxes dues * (municipales et scolaires, capital et intérêts au 13 février 2023)
GUY BLAIS 407, chemin du Hibou Stoneham-et-Tewkesbury	3807-29-5060-0-000-0000 1 826 712 (Avec bâtiment)	5 258,54 \$
CHANTAL NADEAU PATRICK BEAUMONT 26, chemin des Adirondacks Stoneham-et-Tewkesbury	3709-88-4197-0-018-0007 1 827 812-101, 1 827 854, 4 772 539-101 (Avec bâtiment)	5 464,70 \$

Municipalité de Lac-Beauport		
Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s) ¹	Taxes dues * (municipales et scolaires, capital et intérêts au 20 février 2023)
GRAVEL-MORGAN BÉATRICE SUCCESSION Chemin des Lacs Lac-Beauport	4405-43-4005 1 498 179, 1 498 180 (Sans bâtiment)	61,83 \$
STIRMEY FLORENCE ELIZABETH Chemin des Pionniers Lac-Beauport	4401-41-9428 1 822 034 (Sans bâtiment)	61,83 \$
HOULE MICHELINE HOULE HENRIETTE HOULE LISE HOULE LOUISETTE Chemin des Méandres Lac-Beauport	4300-14-5924 1 821 990 (Sans bâtiment)	61,83 \$
BELLEAU GILBERTE Chemin de l'Âtre Lac-Beauport	4200-87-2884 2 136 194 (Sans bâtiment)	61,83 \$
FRENETTE JEAN-PAUL Lac-McKenzie Lac-Beauport	4103-25-5301 2 136 146 (Sans bâtiment)	61,83 \$
RICHARD JACQUES Chemin du Bocage Lac-Beauport	4301-81-4116 1 821 884 (Sans bâtiment)	61,83 \$
LES PLACEMENTS ESPLANADE LIMITÉE Chemin du Village Lac-Beauport	4400-08-0832 1 821 981 (Sans bâtiment)	61,83 \$
CHARTERS HAROLD SUCCESSION Chemin du Rivage Lac-Beauport	4301-71-0697 1 822 030 (Sans bâtiment)	61,83 \$
DÉSCHÈNE ANDRÉ Lac-McKenzie Lac-Beauport	4104-73-3770 1 822 057 (Sans bâtiment)	61,83 \$
LAKE OF THE MOUNTAINS CORPORATION Chemin de l'Éperon Lac-Beauport	4401-13-8869 1 821 996, 1 821 997 (Sans bâtiment)	61,83 \$
TRUDEL ET PARADIS INC. Chemin des Rocailles Lac-Beauport	4306-25-8765 1 497 995 (Sans bâtiment)	61,83 \$
BOI-RON INC. Chemin de la Vallée Lac-Beauport	4402-80-2355 1 498 099 (Sans bâtiment)	61,83 \$
LARUE ANDRÉ DORÉ SARTE Chemin de la Rampe Lac-Beauport	4601-03-0427 1 498 228 (Sans bâtiment)	1 624,47 \$
150054 CANADA INC. Adresse indéterminée Lac-Beauport	4603-46-4405 1 497 747 (Sans bâtiment)	121,69 \$
SERNEELS BRUNO WOUTERS JULIENNE 157, chemin des Granites Lac-Beauport	4603-07-6977 1 497 415 (Sans bâtiment)	2 003,27 \$

¹ Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

* Certains frais s'ajouteront à ce montant et leur paiement doit être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même de tout montant qui deviendrait exigible après cette dernière date de même que des intérêts et pénalité qui devront être calculés au moment du paiement. L'ensemble de ces taxes, frais, intérêts et pénalité seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Date de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive (n° NEQ)
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Mode de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de MRC de La Jacques-Cartier

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*).

NOTES IMPORTANTES

Pour éviter la vente d'un immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalité et frais) doit être fait directement à la MRC de La Jacques-Cartier. Si le paiement est fait par voie électronique, il appartient à la personne concernée, d'une part, de s'informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalité et frais et, d'autre part, d'en informer la MRC (en faisant clairement la preuve du paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

La TPS et la TVQ sont applicables au montant de l'adjudication de tout terrain vacant, lesquelles sont ajoutées au montant de l'adjudication, et doivent être payées dès l'adjudication.

Prendre note que toutes les mesures sanitaires en vigueur au moment de la vente seront appliquées.

Donné à Shannon, ce 24 mars 2023


Sandra Boucher
Directrice générale et greffière-trésorière